

# LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2022 – 20H00

<b>Date de convocation :</b> <b>19/10/2022</b>	L'an deux mille vingt-deux Le mardi vingt-cinq octobre à vingt heures trois				
<b>Date d'affichage :</b> <b>28/10/2022</b>	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'espace Dagron en séance publique sous la présidence de Jean-Luc DUCERF, Maire.				
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	<b>En exercice</b>	<b>Présents</b>	<b>Pouvoirs</b>	<b>Votants</b>	<b>Absents</b>
	<b>33</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>30</b>	<b>3</b>

#### ETAIENT PRESENTS :

Youssef **AFOUADAS**  
Gilberte **BLUM**  
Sylviane **BOENS**  
Chrystiane **CHEVALLIER**  
Cécile **DAUZATS**  
Yoann **DEBOUCHAUD**

Dominique **DESHAYES**  
Amandine **DUBAND**  
Jean-Luc **DUCERF**  
Benjamin **DUROSAU**  
Bruno **EQUILLE**  
Joël **GEOFFROY**

Frédéric **GRIZARD**  
Fabienne **HARDY**  
Stéphane **HOUDAS**  
Claudine **JIMENEZ**  
Florence **LE HYARIC**  
Dominique **LETOUZE**

Steeve **LOCHET**  
Sylvie **ROLAND**  
Christelle **TOUSSAINT**  
Robert **TROUILLET**

#### ABSENTS AYANT DONNE UN POUVOIR : (8)

Catherine **AUBIJOUX**  
Joseph **DIAZ**  
Patrick **DUBOIS**  
Nathalie **FAIPEUR**  
Olivier **MARTINEZ**  
Rodolphe **PERROQUIN**  
Frédéric **ROBIN**  
Steven **THIERRY**

a donné pouvoir à  
a donné pouvoir à

Steeve **LOCHET**  
Cécile **DAUZATS**  
Sylvie **ROLAND**  
Youssef **AFOUADAS**  
Jean-Luc **DUCERF**  
Amandine **DUBAND**  
Sylviane **BOENS**  
Benjamin **DUROSAU**

#### ABSENTS N'AYANT PAS DONNE DE POUVOIR : (3)

Stéphane **LEMOINE** - Graziella **DELALANDE** - Anaïs **LEGRAND**

#### SECRETAIRE DE SEANCE :

**Mme Sylvie ROLAND** est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

# ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du procès-verbal 13 septembre 2022

## **AFFAIRES GENERALES**

- 2 - Cession du bus communal
- 3 - Indemnités de fonction à la maire déléguée d'Auneau
- 4 - Indemnités de fonction à la maire déléguée de Bleury-St-Symphorien
- 5 - Mise en place et désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- 6 - Dérogation au repos hebdomadaire 2023

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES EURELIENNES D'ILE-DE-FRANCE**

- 7 - Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2022-2028 : approbation du contrat du programme d'actions

## **FINANCES**

- 8 - Coût de fonctionnement enseignement public
- 9 - Créances admises en non-valeur
- 10 - Clôture de la régie transport M43

## **URBANISME**

- 11 - Avenant n°2 à la convention avec l'Etat de dématérialisation des documents soumis au contrôle de légalité : autorisation d'urbanisme
- 12 - Convention d'occupation précaire des terres de la Guillotine

## **TRAVAUX**

- 13 - Territoire d'Energies 28 : Etude en vue de l'extinction de l'éclairage public

## **RESSOURCES HUMAINES**

- 14 - Suppression de postes
- 15 - Prise d'acte des membres du collège employeur pour le Comité Social Territorial
- 16 - Recrutement pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet au grade d'adjoint technique
- 17 - Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet n'excédant pas 10% de l'emploi d'origine
- 18 - Recrutement pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet au grade d'adjoint administratif

## **SCOLAIRE**

- 19 - Règlement intérieur étude surveillée
- 20 - Convention de déploiement de l'ENT PRIMOT dans les écoles

## **DIVERS**

- 21 - Questions diverses



# VOTES

	N° DELIBERATIONS	THEME	
1 -		Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 13 septembre 2022	
<b>AFFAIRES GENERALES</b>			
2 -	22/135	Cession du bus communal	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
3 -	22/136	Indemnités de fonction au maire déléguée d'Auneau	<b>Mme BOENS se retire du vote portant le nombre de votants à 29. Après en avoir délibéré, adopté à la majorité. Voix contre : 1 &gt; M. Dominique LETOUZE Abstention : 1 &gt; Mme Gilberte BLUM Voix pour : 27</b>
4 -	22/137	Indemnités de fonction au maire déléguée de Bleury-St-Symphorien	<b>Mme DAUZATS se retire du vote portant le nombre de votants à 29. Après en avoir délibéré, adopté à la majorité. Voix contre : 1 &gt; M. Dominique LETOUZE Abstentions : 2 &gt; Mme Gilberte BLUM et M. Stéphane HOUDAS Voix pour : 26</b>
5 -	22/138	Mise en place et désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales	<b>Après en avoir délibéré, prise d'acte.</b>
6 -	22/139	Dérogation au repos hebdomadaire 2023	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES EURELIENNES D'ILE-DE-FRANCE</b>			
7 -	22/140	Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2022-2028 : approbation du contrat du programme d'actions	<b>Après en avoir délibéré, adopté à la majorité. Voix Contre : 1 &gt; Mme Cécile DAUZATS Abstention : 0 Voix Pour : 29</b>
<b>FINANCES</b>			
8 -	22/141	Coût de fonctionnement enseignement public	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
9 -	22/142	Créances admises en non-valeur	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
10 -	22/143	Clôture de la régie transport M43	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
<b>URBANISME</b>			



	N° DELIBERATIONS	THEME	
11 -	22/144	Avenant n°2 à la convention avec l'Etat de dématérialisation des documents soumis au contrôle de légalité : autorisation d'urbanisme	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
12 -	22/145	Convention d'occupation précaire des terres de la Guillotine	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
		<b>TRAVAUX</b>	
13 -	22/146	Territoire d'Energies 28 : Etude en vue de l'extinction de l'éclairage public	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
		<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	
14 -	22/147	Suppression de postes	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
15 -	22/148	Prise d'acte des membres du collège employeur pour le Comité Social Territorial	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
16 -	22/149	Recrutement pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet au grade d'adjoint technique	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
17 -	22/150	Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet n'excédant pas 10% de l'emploi d'origine	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
18 -	22/153	Recrutement pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet au grade d'adjoint administratif	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
		<b>SCOLAIRE</b>	
19 -	22/151	Règlement intérieur étude surveillée	<b>Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.</b>
20 -	22/152	Convention de déploiement de l'ENT PRIMOT dans les écoles	<p><b>Après en avoir délibéré, à l'unanimité,</b> sachant que les conditions d'adoption des délibérations du conseil municipal sont respectivement fixées par les articles L. 2121-20, L. 3121-14 et L. 4132-13. Les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés, c'est-à-dire que seuls entrent en ligne de compte les votes « pour » et « contre », <b>les abstentions n'étant pas prises en considération.</b> Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat dans sa décision du 10 décembre 2001 (req. n° 235027), dans une procédure de vote à scrutin secret, les bulletins blancs ou nuls ne sauraient être pris en compte pour la détermination des suffrages exprimés; il en est de même pour les abstentions lorsque le vote a lieu au scrutin ordinaire ou au scrutin public. Dès lors, une délibération est acquise à l'unanimité si tous les conseillers qui se sont exprimés sont favorables à son adoption.</p> <p><b>Voix contre : 0</b>  <b>Abstention : 1 &gt; M. Dominique LETOUZE</b>  <b>Voix Pour : 29</b></p>

M. Jean-Luc DUCERF, Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

